



## Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

### Anglais 7P-8P Année scolaire 2022-2023

#### Cadre pédagogique

L'Anglais s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités (cf. PER, Cycles 2 et 3, Langues Anglais, pp. 6-7) :

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

L'Anglais est la deuxième langue étrangère que les élèves apprennent à l'école primaire (dès la 7P), ce qui permet d'exploiter les stratégies d'apprentissages déjà développées pour l'Allemand et de faire des parallèles entre ces deux langues d'origine germanique.

Donné le plus souvent possible dans la langue cible, l'enseignement de l'Anglais privilégie la communication, notamment à l'oral, et une approche orientée vers l'exécution de tâches concrètes. Les premières notions de fonctionnement de la langue sont dès lors abordées progressivement, toujours au service de la communication orale et écrite.

#### Dotations horaires

5P	6P	7P	8P
-	-	2 périodes	2 périodes

Une partie du temps est consacré aux approches interlinguistiques (objectif L 27 du PER).

#### Programme

Les élèves acquièrent au terme de deux années d'enseignement d'Anglais le niveau A1.1-A1.2\*, soit un niveau dit de découverte. Ce niveau élémentaire implique d'être capable de s'exprimer et d'être compris malgré de nombreuses erreurs.

Il s'agit, par exemple, d'être capable de :

- comprendre un court message écrit dans un vocabulaire élémentaire ;
- comprendre un message oral simple, émis par une personne qui veille à parler lentement et distinctement ;
- utiliser à l'oral des expressions simples pour se présenter, décrire un lieu d'habitation ;
- compléter un formulaire, écrire une carte postale, un message (invitation, remerciements, ...), une description de soi (nom, âge, domicile, famille, activités, animaux, préférences, ...) ;
- communiquer de façon simple avec une interlocutrice ou un interlocuteur disposé à répéter ou reformuler ses propos.

En **7P**, les thématiques abordées s'inscrivent dans le quotidien des élèves de 10-11 ans : les amis, la famille, l'école, la maison, les personnes proches et l'alimentation. Les notions de grammaire en lien avec ces thématiques s'enchaînent rapidement, illustrant les spécificités de

la langue anglaise, par exemple : le *present simple* des auxiliaires *be* et *have got*, les déterminants possessifs, les pronoms personnels et les mots interrogatifs.

En **8P**, certaines thématiques de 7P sont reprises et approfondies ; on aborde également les activités sportives, l'organisation de la journée, le monde du *shopping*, les anniversaires et les vacances. L'utilisation du *present simple* est étendue aux autres verbes, le *present continuous*, les formulations des compétences (*I can*), des autorisations (*can I?*), des préférences (*I like*) et des souhaits (*I would like*) sont introduits.

\* On se référera aux commentaires généraux du domaine Langues, accessibles sur la plateforme du PER ([www.plandetudes.ch](http://www.plandetudes.ch)) pour la correspondance des niveaux du PER au *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* et aux descripteurs par demi-niveaux figurant dans le *Portfolio européen des langues (PEL II)*.

## Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *More!* sont utilisés dans l'ensemble des classes. Les élèves disposent chaque année d'un livre (*Student's Book*), d'un cahier d'exercices (*Workbook*) et d'un glossaire (*My Word Book* en 7P et *Language Book* en 8P). Le site compagnon de l'éditeur ([moreciip.cambridge.org](http://moreciip.cambridge.org)) propose des ressources : vocabulaire, exercices, chants, jeux. Du matériel complémentaire est également utilisé dans les classes.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

## Évaluation

L'évaluation porte sur les différentes compétences langagières : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'oral en continu ou en interaction et production de l'écrit. Le fonctionnement de la langue est évalué uniquement dans un contexte de communication.

Les moyennes semestrielles sont constituées de trois travaux significatifs (portant chacun au moins sur deux compétences langagières). En fin d'année scolaire, chaque compétence langagière aura été évaluée au moins deux fois.

La directive [Évaluation des compétences et des connaissances des élèves](#) (D-E-DGEO-EP-SEE-12) pose le cadre de l'évaluation à l'école primaire.